

SPORTING CLUB de CONDREN

Assemblée générale du 8 décembre 2022

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 décembre 2022, en présence des membres du conseil d'administration sauf la trésorière et la secrétaire excusées, de 25 adhérentes,, de Mr Florin Maire de Condren et de Mr Guernut, un de ses adjoints. Notre animatrice Agnès David, malade était absente.

Mme Marie-Ange BOULANGER, notre présidente, a ouvert l'assemblée générale à 18h30, en remerciant toutes les personnes présentes, mais aussi Mr le Maire de Condren pour sa présence qui marque l'intérêt qu'il porte à notre association et pour la mise à notre disposition de la salle. Elle a également remercié le personnel communal pour l'aide qu'il nous apporte avec la mise en place du matériel, et le Conseil Communal pour la subvention de 320 euros qu'il a accordée au Club en 2022.

La présidente a présenté le rapport d'activité de la saison 2021-2022

Saison 2021-2022:

Le nombre d'adhérentes s'est stabilisé à 25, dont 9 ont participé à deux cours, 16 à un seul cours.

Le cours de gym entretien a été suivi par 19 personnes (- 3 participantes par rapport à l'année précédente) et celui de la gym tonique par 13 personnes (+ 4 participantes).

La cotisation annuelle est toujours inchangée pour cette saison, 65€ pour 1 cours par semaine et 100€ pour 2 depuis 2009.

Notre trésorière ne participe pas aux cours pour des raisons personnelles mais reste bénévole pour gérer notre trésorerie.

Les frais de déplacement de l'animatrice (Agnès David) se sont élevés à 1433,50 € pour l'ensemble de la saison 2021-2022.

La vente de grilles gagnantes en fin d'année 2022 nous a rapporté 72,15€.

il n'y a pas eu de réunion du conseil d'administration cette saison.

La galette des rois traditionnellement offerte par le Club n'a pu avoir lieu en raison des dispositions sanitaires prises suite au COVID.

Le repas partage de fin de saison a été annulé au dernier moment en raison de l'indisponibilité de notre animatrice suite à des soucis d'ordre médical.

En raison de l'absence de notre Trésorière, notre présidente présente le bilan financier.

Bilan financier 2021-2022 :

Pour les recettes, les cotisations des adhérentes ont rapporté 1753 €, la subvention communale 320 €, la vente des grilles 72,15 € soit un total de 2145,15€

Pour les dépenses, les frais de déplacement de l'animatrice se sont élevés à 1433,5€, les assurances et la SACEM à 225,5 €, les frais de réception (AG) à 21,23 € soit un total de 1680,23€

Le solde est donc positif de 464,92 €. Le total disponible pour le début de la nouvelle saison en trésorerie était de 2888,31 €.

Saison 2022-2023

Les cotisations restent inchangées cette année encore.

Nous sommes actuellement 38 adhérentes inscrites dont 7 à 2 cours par semaine et 31 à 1 seul.

27 devraient participer aux cours de gym d'entretien et 18 à la gym tonique. Cependant quelques adhérentes ne pouvant pas venir à certains cours se reporteront sur d'autres cours.

Nous sommes inscrits pour l'assurance de cette année à la FFBA (Fédération Française du bénévolat associatif). Nous sommes assurés jusqu'au 31 Août 2023.

Nous payons, à partir de cette année, en référence à l'année scolaire, donc de septembre 2022 à juin 2023 : 199,40 € pour l'adhésion à la fédération, l'assurance et la SACEM pour 38 adhérentes. La dépense est moins importante que l'année précédente malgré l'augmentation du nombre d'adhérentes car le dernier trimestre 2022 avait déjà pris en compte dans la facture précédente.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023 ni pendant les autres vacances scolaires excepté pour remplacer certains cours qui auraient été supprimés suite à indisponibilité de la salle ou absence de l'animatrice.

La galette des rois est prévue le 19 ou 26 janvier 2023, à partir de 19h en avançant le cours à 18h.

La saison se terminera par le repas de fin d'année fin mai ou début juin 2023, si les conditions sanitaires le permettent. La date sera choisie en avril ou mai.

L'indemnité de l'animatrice, Agnès David, qui assure les cours du mardi et jeudi, est maintenue au même taux que l'année précédente pour pourrait être révisée pour tenir compte des fluctuations des coûts des carburants.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et Maryse Bruxelles, Virginie Pastot, Agnès David, Annie Dardenne, Nadine Vignandel ont été élues au conseil d'administration.

La réunion s'est terminée sur une intervention de M. le maire de Condren, qui après avoir félicité le bureau pour sa réélection, s'est réjoui de la survie de notre club malgré les conditions sanitaires des années précédentes, avec une augmentation significative du nombre des adhérentes. Il nous a assuré que le maximum serait fait pour le maintien d'une

subvention municipale cette année, malgré les difficultés liées à l'augmentation des coûts de l'énergie, en soulignant l'importance des associations pour la vie de la commune .

La réunion s'est ensuite terminée autour d'un pot amical suivi d'un repas raclette.